



Province de Québec
Vallée-Jonction
Le 14 octobre 2020

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Mario Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Nouvelle-Beauce que :

La séance du conseil du 20 octobre 2020

La séance ordinaire du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce qui aura lieu le mardi 20 octobre 2020, à compter de 18 heures, se tiendra à huis clos comme le prévoit l'arrêté ministériel numéro 2020-074. Les citoyens ne seront pas admis au cours de cette séance. Les intéressés sont invités à poser leurs questions par courriel à l'adresse suivante : mrc@nouvellebeauce.com avant le 20 octobre prochain, 12 heures, afin que tous les membres du conseil présents puissent en prendre connaissance et y répondre éventuellement.

De plus, selon l'arrêté ministériel numéro 2020-029, la séance sera enregistrée et cet enregistrement sera disponible sur le site Web de la MRC de La Nouvelle-Beauce dans les jours suivants.

Donné à Vallée-Jonction, le 14 octobre 2020.

Mario Caron
Directeur général
et secrétaire-trésorier